



Syndicat National **Force Ouvrière** des Finances Publiques Section du Finistère

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

Prélèvement à la Source

Quand la politique prend le PAS sur le bon sens.

Au vu de la décision annoncée hier soir, il est permis de s'interroger sur les motivations réelles de la tempête politique et médiatique déclenchée par les questionnements publics du Président de la République à propos du prélèvement à la source.

S'il s'agissait en effet d'obtenir des précisions, des assurances ou encore des modifications, n'aurait-il pas été plus simple et surtout plus respectueux des équipes en charge du projet, de les demander en toute discrétion aux services de la DGFIP concernés ?

Si les choses ne se sont pas déroulées ainsi, c'est, pour **F.O.-DGFIP**, parce que la vraie raison est ailleurs.

Au règne de la communication qui est en train de prendre le PAS sur toute autre considération, il est bien évident qu'une simple annonce indiquant que toutes les garanties avaient été obtenues ne pouvait suffire.

Il fallait nécessairement persuader les Français que le Président veille à tous les détails, au risque d'introduire le doute sur la capacité des services de la DGFIP à mener à bien cette réforme.

Que les choses soient claires : **F.O.-DGFIP** a toujours été opposé à cette réforme, considérant que la collecte de l'impôt doit rester une mission de l'État. Pour autant, nous n'acceptons pas que les compétences des agents des Finances Publiques puissent être mises en doute comme elles l'ont été durant la semaine passée.

Si, encore, l'annonce de cette décision mettait un terme à la polémique, ce serait un moindre mal. Bien au contraire, la cacophonie de communication va laisser des traces. Ainsi, les contribuables continueront à solliciter les services de la DGFIP pour obtenir des réponses ou des assurances que les agents seront bien en peine de leur donner tant que les améliorations promises n'auront pas été traduites dans des textes législatifs et réglementaires.

Les personnels vont donc faire une nouvelle fois les frais d'une politique tournée quasi exclusivement vers la communication. En outre, ces couacs ne freineront aucunement la volonté gouvernementale de réduction des effectifs à la DGFIP. En effet, non content de demander un travail supplémentaire, le gouvernement continuera sans état d'âme à supprimer des emplois à la DGFIP sans doute en remerciement de l'engagement et de la loyauté des personnels. C'est inacceptable.